

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 1 (1872)
Heft: 11

Artikel: Lettres à un instituteur : cinquième
Autor: Théodore
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040155>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRES A UN INSTITUTEUR.

— CINQUIÈME —



De l'écriture apprise avant la lecture ⁽¹⁾.

L'écriture n'est pas seulement praticable à l'âge que nous avons fixé pour commencer à lire ; mais on peut affirmer, d'accord avec la raison, qu'elle peut, avec la plus grande convenance, s'enseigner avant la lecture. L'écriture est un art d'imitation, et, comme tel, elle est plus intéressante que la lecture pour de jeunes enfants. Si, comme nous l'avons recommandé, l'élève a été de bonne heure exercé au dessin linéaire et surtout à l'esquisse des figures géométriques, il réussira promptement à former les lettres, qui ne sont que des modifications de ces figures ; cette esquisse des lettres sera d'ailleurs un moyen facile et intéressant d'apprendre l'alphabet.

La priorité que nous réclamons pour l'écriture est conforme à la marche relative du développement des facultés physiques ; car la main est capable de former les quelques lignes droites et courbes qui sont l'objet de l'écriture, avant que la voix puisse proférer tous les sons et toutes les articulations d'une langue. L'écriture est moins complexe que la lecture : elle n'engage que deux organes, l'œil et la main, tandis que la lecture demande l'action presque simultanée de trois organes : l'œil, pour la forme des lettres et la composition des mots ; l'oreille, pour les éléments de la prononciation, et la voix, pour leur énonciation. L'écriture satisfait le penchant naturel de l'enfant pour l'imitation, et présente peu de difficultés, les lettres étant invariables dans leurs formes. La lecture, au contraire, demande un grand effort d'attention et de mémoire, à cause de la prononciation toujours changeante des lettres, des syllabes et des mots. Les éléments qu'il faut acquérir pour l'écriture ne sont qu'au nombre de vingt-six ; ceux qu'il faut acquérir pour la lecture consistent dans les diverses valeurs phonétiques des caractères alphabétiques et sont cinq ou six fois plus nombreux. Mais ce qui facilite grandement l'art de l'écriture, c'est qu'il n'exige pas, comme celui de la lecture, l'assistance continuelle d'un maître ; il suffit d'une collection de modèles gravés, de quelques directions générales et d'un coup d'œil de temps en temps au travail de l'enfant. Au moyen d'un transparent, ou en suivant la méthode du Taupier, qui consiste à écrire sur un modèle tracé à l'encre rouge, un jeune enfant peut

(¹) La publication de ce chapitre a été annoncée par la note de la page 135 du *Bulletin* (numéro de Septembre).

presque sans aucun autre secours, commencer à pratiquer cet art, longtemps avant qu'on puisse lui apprendre à lire. Ainsi, le dessin linéaire, l'écriture et la lecture seraient enseignés dans un ordre naturel, le dessin ayant existé avant l'écriture et l'écriture avant la lecture.

L'art de l'écriture est si simple, si facile, si purement imitatif, que son acquisition dépend de l'élève beaucoup plus que des talents calligraphiques du maître, dont un enfant studieux pourrait même se passer. De toutes les directions données aux commençants, la seule que nous regardions comme réellement précieuse, c'est la recommandation de ne pas se pencher sur leurs cahiers; et la connaissance de l'anatomie, bien plus que celle de l'écriture, suggère la nécessité de cette loi hygiénique. Dans les écoles où un grand nombre d'enfants sont simultanément occupés à cette branche élémentaire d'instruction, le maître d'écriture ne fait presque pas autre chose que *de tailler les plumes* de ses élèves, et il les congédie souvent en ne jetant sur leur travail que le coup d'œil indispensable pour l'approuver ou le condamner. Qu'on livre un enfant de bonne volonté à lui-même, il aura autant de chance d'avancement, et le sentiment qu'il acquerra, ainsi que son indépendance, formera de bonne heure en lui l'habitude précieuse de s'instruire par ses propres efforts. On ne saurait nier, toutefois, qu'un maître judicieux ne puisse aider l'élève à se former plus promptement une belle écriture cursive; aussi est-il bien reconnu par ceux qui ont vu les effets surprenants et infaillibles de la méthode Favarger, que cet habile professeur a trouvé le moyen d'amener rapidement à la perfection, dans l'art calligraphique, même ceux dont la main a contracté les habitudes les plus vicieuses.

Quelques maîtres écrivent, dans les cahiers de leurs élèves, des lignes destinées à servir de modèle; cet usage, quel qu'en soit le motif, — économie ou prétention à se rendre nécessaires, — est préjudiciable, parce qu'il consomme beaucoup de temps, surtout dans les classes nombreuses, et ces modèles écrits étant rarement aussi parfaits que les modèles gravés, la faculté imitative des élèves est moins bien dirigée, ceux-ci ont par conséquent moins de chances d'arriver à une belle écriture. Quant à la manière de tenir la plume, que cet usage paraît enseigner par l'exemple, si elle a réellement besoin d'être enseignée, le maître peut le faire, avec plus de profit en montrant la bonne manière, pendant que les élèves sont eux-mêmes occupés à écrire. Néanmoins, dans les classes supérieures et moyennes de la société, les enfants ont de fréquentes occasions de voir des personnes qui écrivent et peuvent ainsi apprendre à tenir leur plume par imitation, sans qu'il soit besoin d'un maître spécial pour leur enseigner cette partie de l'art.

Nous ne pouvons abandonner ce sujet sans observer que l'écriture n'étant pas, comme les beaux-arts, cultivée pour elle-même,

mais simplement comme instrument de communication, il n'est pas nécessaire de viser à une grande perfection d'exécution ; en même temps qu'il est impardonnable de mal écrire, puisque, comme le remarque justement lord Chesterfield, « il est au pouvoir de chacun d'écrire comme il lui plaît. » Il faut bien pénétrer les enfants de l'idée que c'est l'habitude, plutôt que la capacité de bien écrire, dont on a besoin pour les affaires pratiques de la vie. La rapidité et la clarté de l'écriture sont les principales qualités requises de ceux qui ne sont pas destinés à être commis ou maîtres d'écriture. La première de ces qualités est directement utile à l'écrivain lui-même ; la seconde est indispensable, eu égard au lecteur. Ceux qui visent à quelque chose de plus perdent leur temps et sacrifient le but au moyen. La perfection dans l'écriture peut même causer quelquefois un préjudice réel : elle peut compromettre la carrière d'un jeune homme, en disposant ses chefs à le retenir dans un emploi inférieur pour lequel l'habileté d'un copiste est désirable ; elle peut aussi, par l'orgueil que produit naturellement le succès, conduire son possesseur à estimer cette acquisition au-dessus de sa valeur et à s'occuper de la partie mécanique plus que de la partie intellectuelle de l'écriture. On estime souvent les éléments de la composition en raison inverse de leur importance ; il n'est pas rare que des parents donnent à leurs enfants un maître d'écriture pendant cinq ou six ans, quand ils n'ont jamais songé à leur enseigner ni à parler, ni à exprimer leurs idées dans un style correct et élégant.

Paris, le 20 octobre.

THÉODORE, *Professeur.*



PARTIE PRATIQUE.



Enseignement de la langue.

C'est dans l'histoire naturelle que nous allons, cette fois-ci chercher la dictée que nous transcrivons plus loin. C'est un thème facile à comprendre et ne présentant aucune difficulté grammaticale. Cependant, nous conseillons au maître de lire la dictée avant de la faire : les élèves sauront au moins ce qu'ils vont écrire.

LE CYGNE.

Dans toute *société*, soit des animaux, soit des hommes, la violence *fit* les tyrans, la douce autorité fait les rois. Le *lion* et le tigre sur la terre, l'aigle et le vautour dans les airs, ne *règnent* que par la guerre, ne dominant que par l'abus de la force et par